

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réduction de l'impact environnemental du transport routier : un bilan positif et des perspectives prometteuses

Paris, le 12 avril 2007 – Dans le cadre de Solutrans, le salon international des solutions transport qui se tient du 17 au 21 avril 2007, l'Observatoire du Véhicule Industriel (OVI) dresse un bilan positif des évolutions du transport routier de marchandises en matière de développement durable. Parmi les initiatives à venir, la possibilité d'augmenter le chargement des véhicules et la mutualisation des moyens de transport semblent les plus prometteuses.

LES PROGRÈS TECHNIQUES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE PORTENT DÉJÀ LEURS FRUITS

En 15 ans, les progrès techniques effectués par les constructeurs ont permis de réduire significativement l'impact négatif du transport routier sur l'environnement. Depuis la mise en place des premières normes Euro en 1990, les émissions de gaz polluants par les poids lourds ont été divisées par 5 alors que le transport routier de marchandises a progressé de 30 %, représentant 81 % du volume de marchandises transportées.

Les moteurs de poids lourds ont ainsi réduit leurs émissions de 85 % pour le monoxyde de carbone (CO), de 72 % pour l'oxyde d'azote (NOx), de 90 % pour les particules (PT) et de 81 % pour les hydrocarbures imbrûlés (HC).

Contrairement aux idées reçues, les poids lourds n'ont contribué en 2005 qu'à hauteur de 6 % à l'ensemble des émissions de gaz carbonique en France. En comparaison, les autres transports en rejettent 28 % et l'industrie manufacturière dégage 22 % du total des émissions.

Ces progrès techniques des moyens d'exploitation constituent le socle d'une dynamique d'ensemble, qui vise également l'optimisation du transport en lui-même, afin d'aller vers une plus grande rationalisation de la gestion des flux.

DE NOUVELLES SOLUTIONS PROMETTEUSES

Synergies et co-responsabilité sont devenues les mots d'ordre du développement durable. En associant l'ensemble de la filière et des acteurs, les nouveaux projets à l'étude permettent d'envisager des solutions conciliant performance économique et respect de l'environnement. Parmi les différentes initiatives, l'OVI souligne l'émergence de l'European Modular System (EMS) et des projets tels que Multipick et Multidrop (source ECR, Efficient Consumer Response).

Le concept modulaire EMS : augmenter les volumes transportés

L'EMS ou l'optimodalité, notamment via l'augmentation des volumes transportés à 60 tonnes (PTC), avec une composition de véhicule de 25,25 m de long, permet de tirer parti des synergies entre les différents modes de transports. Certains pays l'ont adopté depuis plus de dix ans.

En France, ce projet est soutenu par la Fédération Française de la Carrosserie, via sa branche Carcoserco, qui présente d'ailleurs, au salon Solutrans, deux espaces EMS.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les projets de l'ECR (Efficient Consumer Response) : mutualiser les moyens logistiques

La grande distribution, par son rôle prépondérant dans le transport routier de marchandises, est à l'initiative des solutions Multipick et Multidrop. Suivant les principes édictés par l'ECR (Efficient Consumer Response), ces projets visent à mutualiser les moyens de transports entre plusieurs industriels ou distributeurs.

- Multipick, destiné au transport en amont (du fabricant vers le distributeur), encourage les industriels à s'associer pour utiliser et remplir le même poids lourd, afin de livrer les différentes plates-formes de distribution.
- Multidrop, destiné au transport en aval (du distributeur vers ses points de vente), propose aux distributeurs de se regrouper pour utiliser et remplir le même camion, afin de livrer les différents points de vente.

Bien entendu, cette mutualisation des moyens de transport va de pair avec une meilleure compatibilité des emballages. Cette solution nécessite, entre autres, la synchronisation des commandes et des rendez-vous, ainsi qu'une compatibilité géographique affinée.

Aujourd'hui, ces conditions sont sur le point d'être réunies. Ainsi, l'utilisation de palettes standard permet l'harmonisation des volumétries et le regroupement par type de marchandise. La proximité géographique des différentes plates-formes logistiques régionales et l'augmentation de leur taille (sous l'impulsion des pouvoirs publics) favorisent la création de hubs logistiques. De ce fait, la rationalisation des flux peut s'opérer à la fois dans l'espace et dans le temps.

L'ensemble de ces données et la volonté affichée de tous les acteurs de la filière du transport de marchandises de concilier efficacité et développement durable, combinées à la réalisation d'économies substantielles pour tous, donne une légitimité à ces projets.

A propos de l'Observatoire du Véhicule Industriel

Les missions de l'Observatoire du Véhicule Industriel (OVI) sont multiples. Principalement, il établit des banques de données et réalise des enquêtes de conjoncture sur le marché du véhicule industriel en Europe. Ces travaux font l'objet de publications sous forme de « Panoramas » annuels et de « Prévisions » en cours d'année.

Attentif aux grands enjeux du marché européen, l'OVI apporte également des éléments d'analyse à travers ses travaux dans le cadre des Cahiers de l'Observatoire du VI : étude sur la distribution des VI dans l'Europe du G8, Voyage d'étude en Hongrie et Pologne...

Aujourd'hui, si l'OVI regroupe, sous l'égide de BNP Paribas Lease Group, les principaux constructeurs de véhicules industriels présents sur le marché français, son souhait est de réunir, demain, les principaux experts d'autres pays européens.

Les enquêtes de conjoncture sont disponibles sur le site : www.bplg.com

A propos de BNP Paribas Lease Group

BNP Paribas Lease Group est la filiale de BNP Paribas spécialisée dans le financement des investissements des entreprises et des professionnels. Son métier est le financement des équipements professionnels, qu'ils soient vendus aux entreprises et professionnels par l'intermédiaire de partenaires, les constructeurs, importateurs, de la Banque BNP Paribas, ou bien acquis directement par l'entreprise ou le professionnel.

BNP Paribas Lease Group exerce son activité dans 14 pays : Allemagne, Algérie, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Ukraine.

Contact presse

Claude Martin Franz

Responsable Communication Externe

+33 (0)1 41 97 20 02 --- e-mail : claudemartinfranz@bnpparibas.com

BNP PARIBAS LEASE GROUP

Le Métropole, 46-52, rue Arago 92823 Puteaux cedex

S.A. au capital de 285 079 248 EUR –

632 017 513 R.C.S Nanterre – NAF 651 C – FR 50 632 017 513

Tél +33 (0)1 41 97 20 00 – Fax +33 (0)1 41 97 18 29 – www.bplg.com